

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1 TITULAIRE OU TITULAIRE RESPONSABLE

Nom de l'entreprise			N° d'intervenant	%	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Nom		Prénom		N° d'intervenant	%
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (numéro, rue ou route rurale)			App.	Ville, village ou municipalité	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Télécopieur			Adresse de courrier électronique		
<input type="text"/>			<input type="text"/>		

1.2 REPRÉSENTANT DU TITULAIRE

Nom de l'entreprise			N° d'intervenant		
<input type="text"/>			<input type="text"/>		
Nom		Prénom		N° d'intervenant	
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Adresse (numéro, rue ou route rurale)			App.	Ville, village ou municipalité	
<input type="text"/>			<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Télécopieur			Adresse de courrier électronique		
<input type="text"/>			<input type="text"/>		

SECTION 2 : LOCALISATION DU OU DES CLAIMS DÉSIGNÉS

(C) canton, (P) paroisse, (S) seigneurie et (F) feuillet SNRC

C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> /
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> /
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> /
C, P, S ou F	Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Feuillet SNRC
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> /

SECTION 3 : ENTENTE ENTRE TITULAIRES CONCERNANT LES LIMITES DE TITRES À SUBSTITUER

Sur la carte des titres miniers du Ministère, un ou des titres miniers détenus par un tiers sont-ils situés à moins de 400 mètres des titres que vous voulez substituer?

Oui. Combien de titulaires, autres que vous, détiennent des claims situés à moins de 400 mètres de votre propriété?

Le ou les titulaires des titres situés à moins de 400 mètres de votre propriété acceptent-ils la localisation de vos claims telle qu'elle est indiquée sur la carte des titres miniers du Ministère?

Oui. Vous devez joindre à la présente demande un document sommaire à cet effet. Chaque document doit être signé par le titulaire concerné.

Non. Vous devez conclure et signer une entente avec chacun des titulaires et l'annexer à la demande.
(Vous pouvez utiliser le formulaire intitulé « Entente entre titulaires de droits miniers sur les limites de titres à convertir ou à substituer ».)

SECTION 4 : RÉPARTITION DES EXCÉDENTS

Comment désirez-vous que les excédents de crédits de travaux soient répartis? *Cocher la case appropriée.*

- entre tous les claims désignés sur carte
*Par défaut, les excédents seront répartis entre tous les nouveaux claims désignés sur carte de façon proportionnelle à leur superficie.
- selon la localisation réelle des travaux
*La répartition des excédents doit être fournie par le titulaire et tenir compte de la localisation réelle des travaux.

SECTION 5 : LISTE DES TITRES À SUBSTITUER ET LEUR LOCALISATION

Acceptez-vous la localisation des claims à substituer telle qu'elle est indiquée sur la carte des titres miniers du Ministère?

- Oui. (Si vous cochez cette case, vous n'avez pas à inscrire les coordonnées du sommet des angles du périmètre des claims à substituer.)
- Non, avant d'effectuer la substitution, je demande le repositionnement des claims en fonction des coordonnées du périmètre indiquées à cette section. (Si vous cochez cette case, vous devez inscrire les coordonnées géographiques de chaque sommet d'angle du périmètre des claims à substituer.)

Joindre un extrait de la carte des titres miniers du Ministère indiquant le périmètre des titres miniers à substituer et le cas échéant, le numéro des points correspondant aux coordonnées géographiques du sommet des angles du périmètre des claims à substituer.

N° du claim désigné	LOT S'il y a lieu, indiquer la description du terrain arpenté du ou des titres à substituer	RANG	BLOC	Coordonnées géographiques (NAD 83) du périmètre		
				N° du point	Latitude (Nord) (DD° MM' SS,SS")	Longitude (Ouest) (DD° MM' SS,SS")
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	
				° ' " "	° ' " "	

Combien de claims désignés sur carte voulez-vous substituer?

(Seuls les claims désignés sur carte obtenus sur des cellules ayant la forme de lots ou de blocs miniers peuvent faire l'objet d'une demande de substitution.)

Note : Si l'espace n'est pas suffisant, imprimer une page supplémentaire.

SECTION 6 : DROITS RÉELS IMMOBILIERS GREVANT LES TITRES À SUBSTITUER

Le ou les claims à substituer sont-ils grevés d'un ou de plusieurs droits réels immobiliers, tel qu'hypothèque, entente ou autres, dont l'acte est inscrit au Registre public des droits miniers, réels et immobiliers? Oui. (Si vous cochez cette case, vous devez annexer la liste des créanciers à la demande.)

Le ou les créanciers ont-ils consenti à ce que les titres soient substitués par de nouveaux claims désignés sur carte?

- Oui. (Il est de la responsabilité du titulaire d'obtenir le consentement des créanciers à la substitution avant de produire la présente demande.)

SECTION 7 : DÉCLARATION

En tant que titulaire ou son représentant, vous êtes responsable de toutes les informations fournies dans ce formulaire.

Cocher la case appropriée, inscrire votre nom en lettres moulées, dater et signer la déclaration

Déclaration du titulaire du ou des droits miniers ou son représentant

Nom du signataire

Prénom du signataire

N° d'intervenant

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets. Je reconnais être titulaire de ce ou ces droits miniers ou le représentant dûment autorisé par le titulaire.

DATE

X
SIGNATURE

Ce formulaire peut être retourné par la poste à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources naturelles
Bureau de la conversion et des litiges miniers
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1

ou à l'adresse de courriel suivante : developpement.mineral@mrn.gouv.qc.ca

ou par télécopieur : 418-643-9297